

À partir de 16 ans

À destination des IMPRO, ITEP, SESSAD, ESAT, GEM



DESTINATION

« PERMIS VELO »



Passe ton « Permis Vélo »

*Bases du code de la route*

*Parcours Vélo en piste fermée et sur route*

2  
0  
1  
6

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES

 association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE



ASSUREUR MILITANT

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  


Renseignements:

Comité Départemental Sport Adapté 49

02 41 79 49 81 / 06 72 66 12 96

Cdsportadapte49-educateur@orange.fr

DESTINATION

# « PERMIS VELO »

*Vous est proposé par le Comité Départemental de Sport Adapté de Maine et Loire et ses partenaires : l'association Prévention Routière, le Conseil Général et la MAIF*

## Objectif :

**Faciliter l'autonomie et la sécurité de déplacement** des jeunes et adultes pour leur permettre d'accéder plus librement à leur école ou lieu de travail ainsi qu'à leurs activités extrascolaires ou de loisirs.

## Pré-requis:

- ⇒ Etre capable d'identifier et mémoriser une image et de l'associer à une action
- ⇒ Savoir faire du vélo ou du tricycle

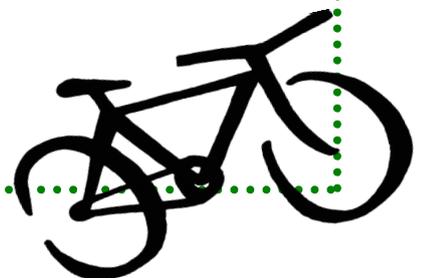
Si cela n'est pas acquis, nous pouvons proposer en amont, un cycle d'apprentissages du vélo ou tricycle (en fonction des capacités de chacun).

## Savoirs acquis par ce projet :

- ⇒ Connaissance du code de la route
- ⇒ Connaissance de l'équipement nécessaire au cycliste
- ⇒ Savoir se déplacer en sécurité en vélo sur la route (partage de l'espace, observation de l'environnement...)

## Pour quel public ?

Pour toute personne en situation de déficience intellectuelle et mentale ou atteinte de troubles psychiques scolarisée au sein d'un **IMPRO, ITEP ou SESSAD**, résident au sein d'un **GEM**, salariée d'un **ESAT** ou licenciée d'un club sport adapté.



DESTINATION

# « PERMIS VELO »

## Déroulement:

10 séances d'1h30 pour 8 personnes / groupe maximum, comprenant :

- ⇒ Une séance d'évaluation à prévoir avant le 19 Octobre.
- ⇒ Des temps d'apprentissages du code de la route.
- ⇒ Des temps de pratique de vélo en circuit fermé puis sur route à Angers **le 19\* Octobre, le 2\*, 4\*\*, 9\*, 16\*, 23\*, 30\* Novembre, le 7\*, 14\*** (\* Matin ; \*\* Après-midi)
- ⇒ Un temps d'évaluation et de délivrance d'une attestation de « Permis Vélo »

## Ce que nous prenons en charge :

- ⇒ L'intervention théorique sur le code de la route.
- ⇒ Le déplacement dans votre établissement des encadrants pour la première séance d'évaluation.\*

*\*Pour les clubs sport adapté, nous proposons un créneau ouvert à vos adhérents:*

*Le samedi de 10h30 à 12h à Angers*

## Inscription et coût :

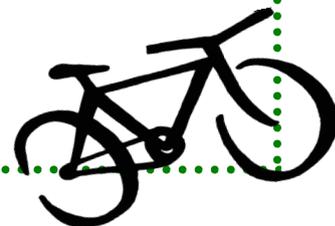
- ⇒ Pour toute inscription, retourner le coupon ci-joint avant le **23 Septembre 2016** (nous ne prendrons que les 8 premiers inscrits pour cette première session)
- ⇒ **Apporter un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme**
- ⇒ Une participation financière de **75€/personne** sera demandée\*
- ⇒ OU une participation de **107€/personne** sera demandée\*\*

*\* personne ayant une licence FFSA*

*\*\*personne n'ayant pas de licence FFSA*

*Pass Culture sport et coupon découverte acceptés*

**Pour tout permis obtenu, un « Kit Sécurité » vous sera remis !**



DESTINATION

« PERMIS VELO »

COUPON REPONSE

Etablissement :

Personne référente du projet :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Souhaite bénéficiaire du « Permis Vélo »

Nombre de personnes que vous souhaitez inscrire:

**Coupon à retourner avant le 23 Septembre 2016 au**

*Comité Départemental Sport Adapté de Maine et Loire*

*Maison Départementale des Sports*

*7 rue Pierre de Coubertin*

*BP 43527*

*49136 Les Ponts de Cé cedex*

*Ou [cgsportadapte49-educateur@orange.fr](mailto:cdsportadapte49-educateur@orange.fr)*

